

LES STRATEGIES REGIONALES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

I- INTRODUCTION

Tout comme la stratégie nationale, l'élaboration des stratégies régionales a requis un processus participatif qui a consisté en l'organisation d'ateliers régionaux.

En effet, le Gouvernement a organisé, du 28 Août au 14 Septembre 2002, des ateliers de consultations dans les chefs lieux des régions administratives de Faranah, N'Zérékoré, Kankan, Labé, Mamou, Boké et Kindia. L'objectif principal était d'entreprendre l'élaboration d'une stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) propre à chacune des régions administratives du pays ; ceci afin de mieux tenir compte des potentialités et des contraintes au développement de la région.

II - PREPARATION DES ATELIERS

Pour la préparation de chaque atelier, une équipe du Secrétariat Permanent du DSRP a été déployée sur le terrain, notamment afin d'informer et sensibiliser les autorités et populations concernées sur le bien-fondé de l'exercice et de recueillir les informations nécessaires. A cet effet, un questionnaire a été adressé à toutes les préfectures. La synthèse des résultats obtenus était au nombre des documents de travail de l'atelier.

Les participants étaient constitués des cadres des structures déconcentrées, au niveau régional et préfectoral, des représentants des collectivités locales (Maires et Présidents de CRD) et de la Société civile.

Les travaux des ateliers ont porté essentiellement sur deux thèmes : i) les objectifs et stratégies pour la réduction de la pauvreté dans la région et, ii) le financement, le suivi et l'évaluation de la stratégie et le processus itératif.

III- RESULTAT DES ATELIERS

Suivant les potentialités et préoccupations essentielles des différentes régions, les axes prioritaires ci-après ont été proposées pour les stratégies régionales:

Faranah

- i. désenclavement de la région : préfectures, sous-préfectures et zones de production ;*
- ii. accroissement de la production et meilleure valorisation des produits agricoles et animales*
- iii. accès aux services sociaux de base : éducation, santé, eau potable, énergie,*
- iv. restauration et protection de l'environnement,*
- v. valorisation des sites touristiques*
- vi. bonne gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles et humaines.*

N'Zérékoré

- i. développement des infrastructures énergétiques et poursuite du désenclavement des zones de production ;*
- ii. poursuite du développement des services sociaux de base : eau potable, éducation et santé*
- iii. lutte contre l'insécurité,*
- iv. amélioration de la productivité agricole et animale,*
- v. lutte contre la dégradation de l'écosystème forestier*
- vi. amélioration de la gouvernance.*

Kankan

- i. lutte contre l'insécurité alimentaire ;*
- ii. protection de l'environnement ;*
- iii. accès des populations aux services sociaux de base;*

- iv. réorganisation de l'exploitation artisanale des ressources minières (or, diamant,...) et des carrières ;
- v. valorisation du potentiel touristique et artisanal;
- vi. aménagement des réseaux de communication et de transport (routier, ferroviaire et fluvial) ;
- vii. amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités,.

Labé

- i. valorisation des potentialités agropastorales
- ii. développement et accès aux services socio-économiques de base
- iii. promotion du tourisme et de l'artisanat
- iv. protection de l'environnement et gestion durable des ressources naturelles,
- v. amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités.

Mamou

- i. valorisation des potentialités agropastorales
- ii. poursuite du développement et accès aux infrastructures socio-économiques de base
- iii. promotion du tourisme et de l'artisanat
- iv. protection de l'environnement, et
- v. amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles et humaines.

Kindia

- i. valorisation du potentiel agropastoral, artisanal et touristique
- ii. renforcement des capacités des services sociaux de base (éducation, santé, eau potable)
- iii. développement et accès aux infrastructures énergétique, de transport et de télécommunications
- iv. protection de l'environnement
- v. amélioration de la gouvernance
- vi. appui à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes

Boké

- i. valorisation du potentiel agropastoral et halieutique pour promouvoir la sécurité alimentaire et
- ii. poursuite du développement des services sociaux de base.
- iii. développement du potentiel touristique et artisanal.
- iv. gestion durable des ressources naturelles.
- v. amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités.

IV- SPECIFICITES REGIONALES

Il est aisé de constater que ces orientations cadrent avec celles définies pour la stratégie nationale, même si des spécificités ont été dégagées entre les régions. Ces spécificités sont, entre autres :

- le degré de priorité accordé aux infrastructures de transport dans la région administrative de Faranah (priorité n°1).
- le développement des infrastructures énergétiques (électricité) apparaît comme la première préoccupation des populations de la région de N'Zérékoré. Cette région fait également de la sécurité un de ses principaux axes stratégiques,
- l'insécurité alimentaire et la dégradation de l'environnement apparaissent au nombre des premières priorités de la région de Kankan ;
- dans la région administrative de Boké, en plus des activités agricoles et pastorales, la stratégie pour la croissance économique doit s'appuyer sur le potentiel halieutique, notamment à travers l'appui à la pêche artisanale.

Ces spécificités illustrent à suffisance la justesse de l'initiative du Gouvernement visant l'élaboration de stratégies régionales. Elles doivent être prises en compte dans une perspective de développement soutenu, durable et équilibré du pays.

V- CONDITIONS DE REUSSITE

Un des résultats importants des ateliers a été également de recueillir des données plus précises permettant le ciblage des interventions, à la fois en termes sectoriel et spatial. En outre, les ateliers ont permis de discuter des conditions de financement, du suivi et de l'évaluation des stratégies régionales ainsi que du processus itératif à envisager pour la mise à jour régulière de ces stratégies.

Dans cette dynamique, il a été demandé aux cadres de chaque région d'élaborer un cadre fiscal à moyen terme, qui comprendra une évaluation du coût des actions envisagées par la stratégie régionale, les prévisions des ressources au niveau local et le financement additionnel à mobiliser, par le Gouvernement et les partenaires au développement, en vue de couvrir les besoins de la stratégie.

VI- LA SUITE DU PROCESSUS

L'objectif est de parvenir aux stratégies finales de réduction de la pauvreté dans les différentes régions d'ici fin Décembre 2002.

Sur la base des résultats des ateliers régionaux, les différentes stratégies régionales sont actuellement en cours d'élaboration ; elles seront ensuite soumises aux différentes composantes de chaque région pour validation.